



BP 80114
13718 - ALLAUCH CEDEX
☎ : 04 91 05 05 46
ferus1@wanadoo.fr
www.ferus.org

Président d'honneur
Gilbert Simon †

M. Le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Le 30 mai 2013, à Marseille

Monsieur le Premier Ministre,

La France a l'obligation légale d'assurer un statut digne de ce nom aux espèces protégées, dont l'ours, le loup et le lynx. Des évolutions juridiques ont eu lieu ces dernières années sans que cela fasse débat ; FERUS vous a adressé un courrier début mars pour vous demander Monsieur le Premier Ministre de vous appuyer sur ces évolutions passées pour parfaire ces avancées au vu des besoins mis en exergue par l'actualité de ces deux dernières années.

Une nouvelle actualité met de nouveau en avant que pour respecter nos engagements internationaux, il est indispensable de rétablir l'ordre et de faire respecter la loi républicaine.

Dans le cadre des Journées Nature Midi-Pyrénées, le réseau Pyrénées de FERUS a organisé une sortie terrain thématique « Ours brun » le 26 mai 2013. Cette sortie randonnée montagne s'inscrit en complément des mesures favorisant la cohabitation, promues par les services de l'État. Ces mesures comprennent en effet un volet « information » destiné à permettre au grand public d'apprendre sur la biologie de l'espèce protégée Ours brun, ses modes et lieu de vie... Mieux comprendre pour mieux accepter.

Rendez-vous a été donné au public intéressé dans le Biros (Ariège), lieu de vie du responsable du réseau Pyrénées de FERUS. En arrivant les participants n'ont pu que constater le montage ci-joint devant les bâtiments communaux : des ours en peluche pendus avec les inscriptions « *Vous les voulez vous les gardes. S'ils sortent ils sont morts.* ». Ce montage a eu lieu dans la nuit précédant la sortie terrain thématique « Ours brun » et a été vécu comme une agression par les personnes inscrites à cette randonnée.

Nous pouvons aisément percevoir dans cet acte une énième tentative d'intimidation par une poignée d'opposants à l'ours.

Ces comportements déplorables instaurent un climat malsain autour de la présence de l'ours dans les Pyrénées et limitent les actions constructives en faveur d'une cohabitation possible et d'un développement autour du potentiel existant de valorisation économique local de la présence des grands prédateurs.

Ces dérives sont favorisées pleinement par le silence des services de l'État face à de tels comportements improductifs et par l'absence d'outils juridiques permettant de sanctionner de tels agissements. **Pour rappel, l'incitation à destruction d'une espèce protégée n'est pas reconnue en France comme un délit.**

1/3

En 2012, au cours du programme de bénévolat de FERUS nommé *Parole d'ours*, subventionné par la DREAL Midi-Pyrénées, près de **500 structures accueillant du public et commerçants de la zone massif des Pyrénées ont été interrogés sur leur perception de l'image de l'ours, son utilisation pour le développement touristique du massif et leur intérêt personnel à s'y investir.**

L'enquête est en cours d'exploitation, mais les premiers résultats sont intéressants et clairs :

- La majorité des professionnels rencontrés considèrent l'image de l'ours valorisante ou très valorisante pour le tourisme dans les Pyrénées. Cette appréciation est encore accentuée par ceux qui l'utilisent déjà. Ceux qui la perçoivent négative sont peu nombreux (env. 12%).
- Près de 60% des professionnels rencontrés pensent que l'image de l'ours devrait être utilisée pour le développement touristique des Pyrénées ; un quart d'entre eux seulement pensent qu'il ne faut pas le faire.
- 200 professionnels rencontrés sont prêts à utiliser davantage l'image de l'ours si on les y aide (mise à disposition de conseils, d'outils ...).

Ces premiers résultats **confirment sans ambiguïté le potentiel de valorisation économique local de la présence de l'ours dans les Pyrénées** qu'évoquent très régulièrement les associations FERUS et Pays de l'Ours – ADET (association pour le développement durable des Pyrénées). **De même, ils relativisent sérieusement la représentativité locale des opposants à l'ours, représentativité qui reste donc limitée à une part des acteurs agricoles et cynégétiques.**

Depuis des décennies, les associations de protection de l'ours œuvrent pour une cohabitation sereine et réfléchie entre les différentes activités humaines et la présence de l'ours. Certaines personnes opposées à la conservation de l'ours sont en réalité contre ce qui ne leur est pas directement utile. Ils ne comprennent pas forcément les enjeux de la conservation de la biodiversité. Pourquoi gaspiller de l'argent public pour conserver la biodiversité si en plus il n'y a pas de retombée financière directe ? Ils ne voient pas l'intérêt de conserver une espèce qui "ne sert à rien", et qui de plus pose quelques problèmes aux éleveurs, oubliant au passage les avantages obtenus pour le pastoralisme depuis les réintroductions et les nombreuses possibilités de valorisation de la présence de l'ours dans les vallées Pyrénéennes.

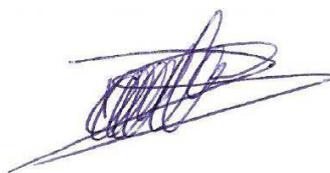
Cette opposition à l'ours est en manque d'arguments sérieux pour justifier son rejet de l'ours et compense par des actions d'intimidation aux conséquences négatives pour les nombreuses actions menées en faveur d'une cohabitation constructive avec l'ours par différents acteurs locaux dont les services de l'État.

Ignorer cette nouvelle alerte que FERUS vous adresse ce jour serait une étrange manière pour la France de traduire l'objectif d'exemplarité en matière de biodiversité fixé par le Président de la République. Nous ne doutons donc pas Monsieur le Premier Ministre que vos services vont mettre tout en œuvre pour faire cesser ces intimidations à l'encontre des

acteurs locaux favorables à la présence de l'ours dans les Pyrénées et lutter contre les incitations à destruction d'une espèce protégée.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour le conseil d'administration de FERUS
Jean François DARMSTAEDTER, Président



Pièces jointes :

- copie du courrier de FERUS adressé au Premier Ministre début mars 2013
- **photo du montage anti-ours « Vous les voulez vous les gardes. S'ils sortent ils sont morts. »**